



Impôts opposition à ma banque

Par ferdgy, le 24/07/2016 à 02:43

J'ai payé un impôt en 2011 TH dans le gard, ça fait deux fois que le trésor public me relance, la première fois en 2013 ils ont reconnu leur erreur, cette fois ci pour le même dossier, **ils m'ont bloqué sans m' AVERTIR mon compte en banque 419 euros, j'ai des préjudices chèques impayés CAR JE N AVAIS PAS PREVU, frais de 74 euros, sans compter qu'à mon âge 68 ans j'ai fait une montée de tension à 20 je vis qu'avec une petite retraite. J'ai à nouveau réclamé, ils reconnaissent s'être trompés ils ont fait une main levée car je ne leurs dois pas un centime, puis je les poursuivre pour graves préjudices et remboursement des frais.**